



ASSOCIATION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

TABLEAU SYNTHÈSE ÉTABLISSEMENTS

	Mesures transitoires à partir du 6 avril 2022	Entrée en vigueur au plus tard le 25 octobre 2025
Moins de 20 travailleurs	<ul style="list-style-type: none">✓ Agent de liaison✓ Identification des risques	<ul style="list-style-type: none">✓ Agent de liaison✓ Plan d'action
Au moins 20 travailleurs	<ul style="list-style-type: none">✓ Identification et analyse des risques✓ Représentant en santé et sécurité (RSS)✓ Comité de santé et de sécurité (CSS)	<ul style="list-style-type: none">✓ Programme de prévention✓ Représentant en santé et sécurité (RSS)✓ Comité de santé et de sécurité (CSS)

Association de la construction du Québec

9200, boul. Métropolitain Est
Montréal (Québec) H1K 4L2
acq.org

T 514 354-0609
1 888 868-3424
F 514 354-8292